

Ecole maternelle du Massif  
3 rue du Dr Jacques de Montremy  
51220 MERFY

## **Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 13 novembre 2015, à 18h à l'école de Merfy**

### **Membres présents :**

M. Eric Verdebout, Maire de Merfy et Vice-Président de la Communauté de Communes Nord Champenois, Mme Barrault, adjointe de la Mairie de Merfy, Mme Vatat, chargée des affaires scolaires pour la Mairie de Saint-Thierry, M. Jean-Pierre Billet DDEN, M. Vincent Destombe et Mme Mathilde Garros, représentants des parents d'élèves, M. Michel Machet, enseignant et Mme Valérie Noiret, directrice

**Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :** bonne participation des parents d'élèves avec taux de 72,9%. M. Destombe, père d'Arthur, élève de petite section dans la classe de Mme Noiret et Mme Garros, mère d'Ernest, élève de moyenne section de la classe de M.Machet. Mmes Guhur et Hieulle sont suppléantes

### **Effectifs de la classe :**

Actuellement **51 élèves : 18 P.S. ; 11 M.S. ; 22 G.S.** (29 garçons/ 22 filles)  
Prévision effectif rentrée **17 enfants** recensés nés en 2013: 10 sur Merfy et 7 sur St Thierry  
Un gros départ pour la classe de C.P. en 2016, ce qui provoque une importante hausse d'effectif pour l'élémentaire, effectif qui est déjà important.

**Donner la parole aux parents :** « que s'est-il passé à l'école pendant ces 3 mois ? » Question posée pour avoir un retour des parents sur la connaissance de l'école.

Le changement de Directrice est bien accepté. Les nouveaux parents regrettent de ne pas bien savoir ce qui se passe à l'école. En effet, il n'y a pas eu en juin, une découverte de l'école avec les parents et les nouveaux élèves. Mme Noiret fera une réunion d'informations et de découverte des locaux en juin avec les nouveaux inscrits.

### **Projets d'école et nouveaux programmes :**

Les nouveaux programmes sont arrivés à la rentrée de septembre ; les directeurs et directrices de maternelle se réunissent prochainement avec l'Inspectrice de la circonscription : les grandes lignes

#### **5 grands domaines :**

- 1 mobiliser le langage oral et écrit,
- 2 les activités physiques, qui contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif intellectuel et relationnel,
- 3 les activités artistiques, donner à l'enfant une culture artistique,

4 structurer sa pensée : les nombres, la logique,

5 explorer le monde : la structuration du temps, l'espace, les sciences : le vivant, la matière...

A travers tous ces domaines, on doit privilégier le jeu, l'expérimentation, la découverte, le vivre ensemble et la citoyenneté.

Il va falloir aussi revoir le livret scolaire pour s'adapter aux nouveaux programmes, ils seront mis en route pour les élèves de petite section ; les G.S. et les M.S. garderont leur livret ancienne formule pour avoir le suivi de leurs acquisitions.

Le **projet d'école** est à refaire cette année, on a toute l'année pour le préparer : nous allons certainement travailler sur le « **vivre ensemble** » et sur la **maîtrise du langage** : travailler sur le respect de chacun, sur les règles de vie collective, mettre en place un règlement avec les élèves, comment le faire appliquer, et développer l'échange entre élèves G.S. et M.S. / P.S. par exemple, les élèves de G.S. pourraient apprendre aux plus jeunes les jeux de société et animer un rallye de jeux mathématiques. C'est en réflexion.

Les **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** se déroulent le mardi et le jeudi de 13h à 13h30. Les élèves investissent bien ce temps calme particulier en petit nombre de 2 à 4 élèves avec un enseignant. L'aide proposée pour la 1<sup>ère</sup> période s'est portée sur le langage pour des G.S. et des M.S. En 2<sup>ème</sup> période, les G.S. font du graphisme et de l'initiation aux jeux de société avec M.Machet. Avec M. Machet, les APC se sont ouverts à des activités en lien avec le projet d'école et pas uniquement centrées sur la remédiation. Mme Noiret poursuit sur la maîtrise de la langue avec des élèves M.S.

### **Par classe,**

En petite section : on a appris à vivre en collectivité, à appliquer les règles de vie de la classe, à gérer ses affaires, à reconnaître et nommer ses camarades. On a travaillé sur les couleurs en les nommant, en triant des perles, les gommettes...En motricité fine, on a appris à déchirer, froisser, coller, découper. On a découvert la peinture à l'éponge sur un grand format, et les empreintes de sa main (productions accrochées dans le hall). En mathématique/espace on commence à construire en respectant une fiche 1/1. En motricité, on a dansé ensemble, suivi un rythme, on a fait aussi des parcours de motricité : grimper, sauter, s'équilibrer, et on commence à faire des jeux en respectant une règle et un signal.

En moyenne section, le matin, on découvre les différents gestes graphiques. L'après-midi, en décroisement, c'est-à-dire que tous les élèves de Moyenne section, soit 11 élèves se retrouvent pour un enseignement avec Mme Noiret: le lundi, c'est lecture/langage : lettres, mots, phrases et travail sur l'album « Bon appétit ! Monsieur Lapin », le mardi, jeux mathématiques, le jeudi, sciences : les 5 sens et 1 séance A.P.S. (Apprendre à Porter Secours) et le vendredi, arts plastiques : modelage (exposition des productions en pâte à sel), peinture au rouleau et empreintes de la main mais avec consignes supplémentaires pour la gestion des couleurs (productions visibles dans le couloir menant à la salle de motricité)

En grande section, le petit mot du vendredi indique les principales activités et nouveautés de la semaine. En lecture offerte, les enfants découvrent des documentaires, des contes, des

albums. Chaque matin, il y a aussi un temps de motricité où ils s'exercent sur des parcours, des jeux collectifs, des danses enfantines. La matinée se termine avec un temps de travail en groupe de couleur avec souvent des activités sur feuille mais aussi des activités artistiques avec Catherine, des explorations de livres sur un thème donné, des activités à l'ordinateur sur un logiciel imposé.

L'après-midi commence par un temps de repos sur table, ensuite, grâce à la nouvelle directrice qui veut bien prendre les 4 moyens, les GS ont un temps de mathématiques ou de mémorisation. Vient ensuite un temps de visionnage de morceaux de films, de fables, de moments de musique, le plus souvent classique ou de documentaire. Une brève activité orale suit. Puis de nouveau un temps de travail par groupe similaire à celui du matin avec cette fois-ci la participation de Véronique, soit pour du graphisme, soit plus récemment pour des jeux de société. Après la récréation, on a quelques fois le temps d'un petit jeu de devinettes ou d'écoute de chansons.

A noter que les enseignants travaillent ensemble en EPS, sur les parcours gymniques avec difficultés et contraintes supplémentaires pour les +grands .

### **Vie de l'école :**

La **collation du matin a été supprimée**, pas de retour négatif à relever. Les enfants prennent un verre d'eau à la demande. Cette suppression de la collation libère les Atsem, qui interviennent davantage dans les classes. Mme Catherine Thévenin, dans la classe de M. Machet le matin, Mme Véronique Odelot, dans la classe des petits/moyens le matin et dans la classe de M. Machet l'après-midi. Ces conditions de travail satisfont les enseignants, les élèves sont plus calmes.

En début d'année, on a été sollicité par une intervenante de « Lire et faire Lire » Mme Van de Castele, qui finalement ne pourra pas venir cette année dans notre école. Mme Dorgueille souhaite qu'on puisse organiser une rencontre intergénérationnelle, date et forme sont encore à définir.

Mme Sophie Delporte, fera un **stage** de janvier à mars dans l'école, elle prépare un CAP Petite Enfance via le CNED. C'est une personne qui a déjà un BTS, qui se recycle dans la petite enfance. Une autorisation de photographier les élèves dans leurs activités sera demandée pour que Mme Delporte puisse illustrer son rapport de stage. Nous accueillerons aussi une collégienne en stage découverte, Fleur Escuyer, le 5, 6, 7, janvier.

**Spectacle** : nous accueillons le Spectacle « La Marchande de Mots », le mardi 24 novembre, le matin, ce spectacle est entièrement financé par l'Association de Parents d'élèves (350 euros). Un spectacle autour de l'usage des mots, animés avec des instruments de musique.

On n'a pas encore fixé de dates pour le Cirque éducatif, qui se déroulera en fin janvier.

**Photo de classe** effectuée par Photo Matthieu le 3 nov. L'année prochaine, il sera demandé en amont ce que veulent les parents comme photographie: classe, individuelle, fratrie.

### **Hygiène et sécurité :**

En début d'année, Mme Noiret a eu une petite frayeur par rapport à la hauteur du garde-fou de la cour, réalisant que les enfants pouvaient s'accrocher et mettre les pieds sur le muret. M. Le maire a fait tout de suite intervenir Véritas pour confirmer que le garde-fou répond aux normes du code des habitations, 1 m, mais cependant il est souvent préconisé 20 à 30 cm de plus pour des établissements recevant de jeunes enfants, de plus le barreaudage à l'horizontal est à éviter. Les enseignants interdisent aux enfants de jouer près de ce garde-fou pendant les récréations.

Un **exercice d'évacuation** a été réalisé le 8 octobre, le matin. Cela nous a permis de poser quelques questions : penser au tél pour appeler les secours, avoir des gilets jaunes pour être bien repéré par les élèves, et puis ne pas oublier la personne de la cantine. Un problème va se poser selon les scénarios, car les 2 classes ne vont pas évacuer au même endroit : les 2 escaliers de secours arrivent dans des endroits différents et la directrice doit vérifier que tout le monde est là. Le PPMS sera fait à son retour de stage.

En suivant les flèches indiquant les sorties de secours avec les élèves, on a réalisé que dans la 3<sup>ème</sup> salle, utilisée pour le péricolaire, la porte extérieure est fermée à clé et les fenêtres ne s'ouvrent pas. Depuis une clé reste sur la porte, seule issue possible.

Intervention de M.Machet : A propos de l'escalier de secours de sa classe qui est redevenu glissant (escalier métallique toujours à l'ombre), il faudra le faire nettoyer.

Il y a un gros tas de feuilles mortes juste aux abords de l'école. L'épaisseur du tas empêche de voir la dénivellation entre le trottoir et le caniveau.

En début d'année, une branche d'un des arbres près du garage à vélo, en dehors de la cour s'est cassée spontanément. L'intérieur de la branche était pourrie, il est probable que l'ensemble de l'arbre est dans le même état.

Dès le mois de novembre, les grands thuyas qui bordent la rue font de l'ombre sur la moitié de la cour. M. Machet demande à ce qu'ils soient étêtés.

En début d'année, un gros orage a provoqué de fortes infiltrations dans les plafonds de la salle de motricité et de la 3<sup>e</sup> classe. Il reste encore une bonne partie des feuilles responsables de l'engorgement du chèneau.

M. Le maire de Merfy s'engage à faire nettoyer l'escalier, les abords de l'école, et à tailler les arbres. Pour les infiltrations d'eau, un devis est en cours.

**M. Le Maire alerte aussi les parents sur les stationnements non autorisés aux abords de l'école.** Ces véhicules gênent le passage du bus. Il a demandé à ce que les gendarmes interviennent à 8h30 et qu'ils soient sans indulgence, de plus la place réservée aux personnes handicapées sur le parking est illégalement occupée ce qui pénalise le parent handicapé qui amène son enfant à l'école. Pour répondre au manque de place de stationnement dû en partie à la proximité de la Maison de santé, M. le Maire annonce qu'un projet de réaménagement de la Maison de santé, inclut une création de 18 places de stationnement à l'intérieur de la structure d'accueil. M. le Maire rappelle que les portillons

verts et blancs de l'école doivent être fermés. Il rappelle aussi qu'après 16h30, les enfants sont sous la responsabilité des parents et qu'ils n'ont pas à être dans la cour, ni sur l'escalier.

**Hygiène** : un distributeur de serviettes en papier a été installé en remplacement de la serviette-éponge dans les toilettes.

**Visite médicale** : la visite médicale de dépistage concernait les enfants qui ont 4 ans dans l'année scolaire, soit 17 enfants : 7 enfants de P.S., 6 de M.S. et ont été revus 4 enfants de M.S.

Le **médecin scolaire** sera présent le 30 nov et le 2 déc, le matin, pour les visites complémentaires, cela concerne 7 enfants + 1 tiré au sort pour participer à une étude nationale. Les parents concernés seront informés et conviés à la visite.

**Problème rencontré** : un accident a eu lieu pendant la garderie de l'après cantine, c'est-à-dire hors temps scolaire. Problème qui fait la déclaration d'accident et à qui l'adresser ? La directrice s'est chargée de la faire auprès de la Communauté de Communes, en s'inspirant de la déclaration d'accident scolaire mais il faudrait que les personnes qui s'occupent de la garderie et des activités périscolaires aient les procédures à suivre. La directrice a donné aux Atsem et à la garderie les n° d'urgence des élèves.

### **Budget et renouvellement de matériel**

**Coopérative scolaire** : Solde: 1650 €

<u>Dépenses</u> :	<u>Entrées</u> :
Appareil photo numérique : 107€	les cotisations des parents : 612 €
Cadeau Noël P.S. cour : 3 Bobby cars : 120 €	(il reste encore qqes chèques à déposer)
Livres pour la bibliothèque : 53€	
Abonnement Ecole des Loisirs : 37 €	
Malette Apprendre à porter secours : 49 €	

### **L'association des parents d'élèves :**

Mme Noiret remercie l'Association de Parents d'élèves qui a animé ce début d'année par le cross des élèves et parents, suivi d'un brunch dans la cour de l'école de Merfy. Ce fut un beau moment convivial. Une petite remarque toutefois, sur l'utilisation de la cuisine collective. La responsable de la cantine, Mme Brun, a signalé que les locaux de la cantine suivent des normes de nettoyage strictes qu'il faut respecter. Il en va de sa responsabilité. La directrice remercie aussi la Mairie de Merfy d'avoir autorisé l'événement dans la cour de l'école et d'avoir prêté tables et bancs pour cette manifestation.

Les enseignants remercient aussi l'Association pour le règlement en totalité du spectacle « La Marchande de mots », 350 €. Comme tous les ans, l'association prendra aussi en charge les chocolats de Noël et les cadeaux de classe. Les enseignants vous encouragent à venir renforcer les troupes de l'Association et à participer aux événements qu'elle propose.

## **Budget Communauté de Communes**

Il a été demandé à Mme Magniant, le solde du compte « fournitures » pour 2015.

Nous avons des demandes de mobilier et de petit matériel pour l'école qui entrent dans un autre compte, celui des « investissements » : des banquettes pour les coins bibliothèques classe et hall. En petit matériel, les ballons de la salle de motricité sont à changer, ce sont des ballons de mousse qui se désagrègent, qui font de la poussière. On peut prévoir aussi l'achat de planches à roulettes ainsi que des dossards, les dossards permettent de bien définir les groupes et les équipes, et les enfants apprennent à l'enfiler.

M. Machet souhaiterait un écran d'ordinateur plus grand, car il propose souvent aux enfants de regarder des documentaires pour illustrer l'activité en cours.

## **Questions des parents :**

Une vingtaine de retours du questionnaire soumis aux parents par les délégués.

Un parent regrette l'absence de cahier de vie parce que l'enfant ne raconte pas ce qu'il fait à l'école. Le cahier de vie n'est pas une obligation en maternelle, mais un choix de l'enseignant. Pour les chansons et poésies, les parents peuvent demander à l'élève de bien écouter à l'école pour mieux la restituer. Les textes sont présents dans le classeur de l'élève.

Un autre parent souhaiterait savoir quotidiennement si son enfant mange bien, dort bien... L'école maternelle fonctionne différemment de la crèche ; le parent peut toutefois se renseigner auprès du personnel ponctuellement.

Les parents souhaiteraient davantage d'informations sur les **activités périscolaires**, sur ce que font les enfants. Pourquoi les groupes ne changent pas d'animateurs au cours de l'année ? C'est pour une facilité de gestion, mais la question sera posée auprès du personnel. Pourquoi les parents bénévoles ne sont plus acceptés ? Le Maire avait précisé à la réunion de rentrée qu'il souhaitait ne faire intervenir que des professionnels de la petite enfance. La directrice souligne que le périscolaire fonctionne sans personne référente, pourtant une personne référente permettrait une gestion des activités, de centraliser les demandes et de répondre aux exigences de sécurité : exercice d'évacuation, déclaration d'accident...

La **cantine** est un point important abordé par les parents : la qualité des repas fournis par « Les petits galopins », notamment sur les viandes et poissons reconstitués. De plus, les parents regrettent que le fournisseur ne propose pas de repas de substitution pour les enfants allergiques (cela se fait pour la crèche). Les 2 enfants allergiques ne sont plus isolés des autres, l'inquiétude du début d'année s'est dissipée avec la mise en place des P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé, fait en lien avec le médecin scolaire)

Mme Vatat nous informe que la **garderie** du mercredi midi (11h30-12h30) sera transférée à l'école de Saint-Thierry, à partir de 1<sup>er</sup> décembre en raison du faible nombre d'enfants : 4 en maternelle, 3 à l'élémentaire. Les enfants de la garderie de Merfy devront alors se munir une carte de bus (coût 12 euros) pour le transfert.

Je remercie toutes les instances qui participent au bon déroulement de l'année scolaire, la Communauté de Communes, qui répond rapidement à mes questions, la mairie de Merfy, et l'Association des Parents d'élèves.

Le Conseil s'est achevé à 20h20.

Valérie Noiret, directrice

Michel Machet, enseignant

Vincent Destombe, représentant des parents

Mathilde Garros, représentante des parents